

Conseil Académique de la ComUE Languedoc-Roussillon Universités

RELEVÉ DES AVIS
Séance du 21 avril 2017

Ordre du Jour :

- 1/ Approbation du projet de compte rendu du CAC du 21 février 2017
- 2/ Informations générales du Président et du Vice-président du CAC (contrats doctoraux de la Région Occitanie/Pyrénées-méditerranée, SRESRI...)
- 3/ Présentation du projet de règlement intérieur de la COMUE Languedoc-Roussillon Universités
- 4/ Echanges sur le projet stratégique de la COMUE Languedoc-Roussillon Universités
- 5/ Questions diverses

Membres : 34

Présents & représentés : 25

Quorum : 18

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 10h10.

1. Approbation du projet de compte rendu du Cac du 21 février 2017

Après discussion, il est entendu le vote suivant :

Avis favorable sur le compte-rendu du Conseil Académique du 21 février 2017

Pour : 25 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

2. Informations générales du Président et due Vice-Président

Pas de vote.

3. Présentation du projet de règlement intérieur de la COMUE Languedoc-Roussillon Universités

Pas de vote.

4. Echanges sur le projet stratégique de la COMUE LRU

Pas de vote.

5. Questions diverses

Pas de vote.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h45.

Le Président,

Gilles Halbout

